ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 21/07/2025

tenue par Monsieur BOISSY, Juge des Référés

En présence de Madame KIEFFER, Greffière

14 heures 00

01) **DOSSIER N° 2502502** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Laurent BOISSY**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - URBANISME ET AMENAGEMENT - Demande de suspension de l'exécution de l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable DP 089 102 24 M0044 portant sur l'installation d'un relais de radiotéléphonie Moulin de Baulche, La Villotte à Chevannes (89) suite à recours gracieux.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	GEO AVOCATS (Cour)
	Madame	GEO AVOCATS (Cour)
	Madame	GEO AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CHEVANNES	
	TOTEM FRANCE	

Arrêté le 10/07/2025

Le président du tribunal